

Le bulletin d'inscription est à renvoyer à Mme Laura Mathy **avant le vendredi 5 novembre 2021**
▪ par email : laura.mathy@unamur.be ▪ Par courrier : UNamur – Faculté de droit – Rempart de la Vierge, 5 – 5000 Namur

À compléter en MAJUSCULES svp

Nom : Prénom :
Fonction : Entreprise :
Adresse :
Localité : Code postal :
Tél : Fax :
E-Mail : TVA :

S'inscrit au colloque « **Responsabilité civile et responsabilité pénale - Regards pratiques** » et verse la somme au crédit du compte IBAN BE47 0018 2628 5280 de l'ADANam UNamur (Rempart de la Vierge, 5 - 5000 Namur), avec la mention « Nom + Prénom + colloque unité de droit des obligations ».

- 150 € HTVA avec ouvrage
 100 € HTVA sans ouvrage
 50 € HTVA pour les stagiaires sans ouvrage (avec repas)

- Sur place
 A distance

Renseignements pratiques

Date

Vendredi 12 novembre 2021 de 8h30 à 17h00

Lieu

Palais du verre de Charleroi
Boulevard Alfred de Fontaine 10, 6000 Charleroi,
Ou à distance

Formation permanente

Avocats.be: 6 points de formation
Chambre nationale des notaires: demande en cours
IBJ-IJE: 6 points de formation
IFJ: demande en cours
L'accréditation a été sollicitée pour les magistrats et les stagiaires judiciaires auprès de l'Institut de Formation Judiciaire. Celui-ci ne prend pas en charge les frais éventuels des personnes qui s'inscrivent mais ne sont pas effectivement présentes. Il est toutefois permis de se faire remplacer par un collègue qui signe la liste de présence en mentionnant son nom et sa fonction à côté du nom du collègue remplacé. Une attestation de présence au colloque sera délivrée sur simple demande.

Inscription

Le droit d'inscription comprend la participation au colloque, le repas, les pauses-café, et, au choix, l'ouvrage édité par Anthemis. Il s'élève à :

- 150 € HTVA avec ouvrage
- 100 € HTVA sans ouvrage
- 50 € HTVA pour les stagiaires sans ouvrage (avec repas)

Moyennant inscription préalable, entrée libre pour les étudiants (avec repas).

Contact

Madame Laura Mathy
ADANam UNamur
Rempart de la Vierge, 5
5000 Namur
laura.mathy@unamur.be
081/724767



COLLOQUE

Responsabilité civile et responsabilité pénale Regards pratiques

Charleroi
Le vendredi **12 novembre 2021**
De 8h30 à 17h00

Sous la coordination de **Florence George**
et **Nathalie Colette-Basecqz**



UNITÉ DE DROIT
DES OBLIGATIONS
DE L'UNAMUR



Responsabilité civile et responsabilité pénale

Regards pratiques

Charleroi
Le vendredi 12 novembre 2021
De 8h30 à 17h00

Sous la coordination de **Florence George**, chargée de cours à l'UNamur, chargée de cours invitée à l'UCLouvain, avocate au barreau de Liège-Huy et **Nathalie Colette-Basecqz**, professeure à l'UNamur, directrice du centre de recherche «Vulnérabilités et Sociétés», avocate au barreau du Brabant wallon.

Bien que la responsabilité civile et la responsabilité pénale poursuivent des objectifs distincts, elles entretiennent des relations étroites.

Les principes, dont «le criminel tient le civil en état», l'autorité de la chose jugée au pénal sur le civil et l'identité des fautes civile et pénale, posent dans la pratique de nombreuses questions résultant de l'imbrication de ces deux types de responsabilité. Ce colloque, à travers quinze exposés à vocation résolument pragmatique, intégrant les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles, est l'occasion d'offrir aux praticiens une vision globale et cohérente des principes applicables aux confins du droit civil et du droit pénal. Il mettra notamment en lumière les avantages et les inconvénients des choix procéduraux posés tout en ouvrant de nouvelles pistes de solution.



Programme

- Sous la présidence de **Marc Nihoul**, doyen de la faculté de droit de l'UNamur, avocat au barreau du Brabant wallon et **Hubert de Stexhe**, ancien Bâtonnier du barreau de Charleroi, fondateur et président du comité de rédaction de la revue *Pli juridique*
- 08:30 Accueil des participants
- 08:45 **Mot d'introduction du président**
Marc Nihoul
- 09:00 **Introduire son action devant le juge pénal ou le juge civil? Mise en perspective des avantages, inconvénients et implications découlant du choix procédural posé**
Emilie Vanstechelma, juge au Tribunal de première instance du Brabant wallon, collaboratrice scientifique à l'UNamur
- 09:20 **Expertises civile et pénale: des jumelles peu ressemblantes**
Mona Giacometti, avocate au barreau de Bruxelles, maître de conférences à l'ULB, chargée de cours invitée à l'UCLouvain et à l'Université Saint-Louis - Bruxelles et **Dominique Mougenot**, juge au Tribunal de l'entreprise du Hainaut, maître de conférences invité à l'UNamur et l'UCLouvain
- 09:40 **La place de la victime au cœur de l'expertise civile et pénale: point de vue du praticien**
Dr **Grégory Schmit**, MD, spécialiste en médecine légale, expert judiciaire, maître de stage et d'enseignement en médecine légale (SPF Santé Publique, UCLouvain), chef de clinique associé aux Cliniques universitaires Saint-Luc
- 10:00 **Le principe du criminel tient le civil en état**
Bertrand De Coninck, juge au Tribunal de première instance francophone de Bruxelles, maître de conférences invité à l'UCLouvain
- 10:20 Pause
- 10:55 **L'autorité de chose jugée et la demande en réparation du dommage: contours d'un principe applicable tant devant les juridictions civiles que pénales**
Sarah Larielle, assistante à l'UNamur et à l'Université Saint-Louis - Bruxelles et **Nathalie Colette-Basecqz**
- 11:15 **Les faits justificatifs en droit de la responsabilité civile. Leur rapport au droit pénal**
Boris Goffaux, collaborateur scientifique à l'UNamur, avocat au barreau de Namur
- 11:35 **Inexécution contractuelle et infractions pénales: regards croisés**
Coralie Marr, premier substitut du procureur du Roi au parquet de Charleroi, collaboratrice didactique à l'UNamur
- 11:55 **La Commission pour l'aide financière aux victimes d'actes intentionnels de violence: limites et réalités pratiques**
Andrea Cataldo, assistant à l'UNamur, avocat au barreau de Namur et **Charles Devillers**, assistant à l'UNamur et avocat au barreau de Namur
- 12:15 Pause
- 13:30 **Mot d'introduction du président**
Hubert de Stexhe
- 13:50 **Le mineur, auteur et victime de dommages en droit de la responsabilité: regards pratiques**
Isabelle Reusens, avocate au barreau du Brabant wallon, spécialiste en droit de la responsabilité médicale et en droit de la responsabilité civile et **Florence Reusens**, substitut du procureur du Roi au parquet de Namur, collaboratrice scientifique à l'UCLouvain
- 14:10 **La régularité des preuves en droit civil et en droit pénal**
Matthieu Dall'Armellina, avocat au barreau de Charleroi, professeur au CPFB et **Simon Hardy**, avocat au barreau de Charleroi
- 14:30 **Indemnisation des victimes et alternatives au procès pénal**
Florence George et **Nathalie Colette-Basecqz**
- 14:50 **Recherche et confiscation des avantages patrimoniaux tirés de l'infraction: sanction de l'auteur et indemnisation de la victime dans une approche patrimoniale de la délinquance.**
Frédéric Lugentz, conseiller à la Cour de cassation
- 15:10 Pause
- 15:45 **Les dépens dans le procès pénal**
Valéry De Wulf, conseiller à la Cour d'appel de Mons, collaborateur scientifique à l'UNamur
- 16:05 **Les contrats d'assurance à l'épreuve des procédures civile et pénale**
Bérénice Fosséprez, assistante à l'UNamur, avocate au barreau de Bruxelles et **Audrey Pütz**, maître de conférences à l'UNamur, avocate au barreau de Bruxelles
- 16:25 **Le nouveau tableau indicatif**
Thomas Dessoy, juge au Tribunal de police de Namur, division Namur
- 16:40 **Questions-réponses**